

UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DES ZONES CLÉS POUR LA BIODIVERSITÉ À TRAVERS L'EUROPE

D. BAISERO & A.J. PLUMPTRE
SECRÉTARIAT DES KBA



Lynx ibérique © edstubbbs



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1
GLOSSAIRE	3
LA CONSERVATION EN EUROPE	4
OBJECTIF DE 30% D'ICI 2030	6
ANALYSE DES KBA POTENTIELLES	8
RÉSULTATS DE L'ANALYSES	10
L'INTÉRÊT DE METTRE À JOUR LES RÉSEAUX KBAS DANS TOUS LES PAYS EUROPÉENS...	18
REFERENCES.....	20

Les zones clés pour la biodiversité (KBA) sont des sites d'importance mondiale pour la conservation. Elles sont reconnues dans la taxonomie de l'UE et dans la directive sur le rapportage en matière de durabilité des entreprises (CSRD) comme des zones importantes pour la biodiversité, c'est-à-dire des sites où les entreprises doivent veiller à éviter tout impact négatif dans le cadre de leurs activités. Elles sont également utilisées dans les indicateurs des objectifs de développement durable des Nations Unies et du Cadre Mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF). Elles sont de plus en plus utilisées par le secteur privé pour identifier les zones importantes pour la biodiversité dans les cadres de rapportage, ainsi que par les organismes de financement pour orienter les investissements en faveur de la conservation de la biodiversité.

Les données relatives au réseau mondial de KBAs sont stockées dans la base de données mondiale des KBAs (WDKBA), gérée par BirdLife International pour le compte du Partenariat KBA et de l'ensemble de la communauté de la conservation. Ces données sont mises à la disposition des gouvernements afin de leur permettre de rendre compte des accords multilatéraux sur l'environnement, et sont également fournies au secteur privé par le biais de l'Outil d'évaluation intégrée de la biodiversité, qui génère des rapports sur mesure concernant les risques encourus par les entreprises et leurs impacts potentiels sur la biodiversité.

Tous les pays d'Europe comptent des zones d'importantes pour la biodiversité (KBA), qui s'appuient pour la plupart sur les réseaux de zones importantes pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité (ZICO), et qui sont intégrées dans la base de données mondiale de KBAs en tant que sites historiques jusqu'à ce qu'elles soient réévaluées et mises à jour selon les critères KBA publiés dans la Norme Mondiale pour l'identification de KBA (UICN 2016). En conséquence, de nombreux KBAs en Europe n'ont été identifiées que pour des espèces d'oiseaux, qui représentent 56,6 % de toutes les espèces éligibles aux KBA. D'autres sites ont été identifiés dans les pays méditerranéens grâce au profil écosystémique du Fonds de partenariat pour les écosystèmes

critiques (CEPF) pour cette région, mais en utilisant des critères hérités (Langhammer et al. 2007). **Il est nécessaire de mettre à jour les réseaux de KBAs dans tous les pays européens, notamment compte tenu de leur reconnaissance et de leur utilisation dans la directive-cadre sur la stratégie en matière de ressources marines (CSRD) et la taxonomie de l'UE, ainsi que de la nécessité d'étendre les zones protégées et conservées dans les sites importants pour la biodiversité afin d'atteindre l'objectif de 30 % d'ici 2030 dans le cadre du KMGBF.**

Le présent rapport résume une étude préliminaire sur les zones clés pour la biodiversité (KBA) à travers l'Europe, réalisée par le Secrétariat des zones clés pour la biodiversité avec le soutien financier de l'Agence britannique pour la recherche et l'innovation (UKRI) dans le cadre d'un projet Horizon Europe intitulé NaturaConnect (naturaconnect.eu). L'objectif de cette étude était, dans un premier temps, d'identifier les KBAs existantes susceptibles d'accueillir des espèces supplémentaires, puis de déterminer quelles aires protégées existantes pourraient être classées comme KBA, ainsi que d'identifier les zones situées en dehors du réseau actuel de KBAs qui pourraient également répondre aux critères. Le projet NaturaConnect vise à développer des méthodologies et à publier des recommandations pour l'extension du réseau de aires protégées de l'UE de manière cohérente et résiliente, en tenant compte des différentes évolutions possibles des réalités sociétales et bioclimatiques de l'UE. En utilisant une approche de planification systématique de la conservation fondée sur la complémentarité, associée à des scénarios de développement futurs potentiels, le projet a identifié le réseau de zones nécessaires pour atteindre une protection de 30 % de l'Europe terrestre, tout en maximisant la protection de la biodiversité et en minimisant les risques découlant de changements socio-économiques et bioclimatiques futurs potentiels (O'Connor et al., 2026). Notre étude préliminaire s'est donc également concentrée sur les zones prioritaires pour l'extension des aires protégées identifiées dans la hiérarchisation de NaturaConnect.

Les conclusions mettent en évidence les résultats clés suivants :

- 1.** Seuls 21,9 % du réseau actuel de KBA ont été évalués comme répondant aux critères de la norme mondiale KBA, mais notre analyse préliminaire indique que 74,5 % pourraient satisfaire à ces critères s'ils faisaient l'objet d'une évaluation approfondie.
- 2.** Nous avons estimé que 12 468 aires protégées supplémentaires (soit 7,5 % de l'ensemble des aires protégées en Europe) pourraient potentiellement être classées comme KBA mondiales, ce qui porterait le total à 16 450 (9,9 %), en incluant les aires protégées existantes qui sont déjà des KBA.
- 3.** De nombreuses aires protégées sont de petite taille en Europe, et les sites plus vastes ont davantage de chances d'être classés comme KBA, car ils sont plus susceptibles d'abriter des populations plus importantes d'espèces. L'analyse de la superficie des aires protégées plutôt que de leur nombre montre que les 12 468 aires protégées supplémentaires qui sont des KBA potentielles pourraient couvrir 79,4 % de la superficie du réseau actuel de aires protégées. Sur ce total, 71,6 % de la superficie terrestre et 87,6 % de la superficie côtière et marine des aires protégées pourraient potentiellement être classées comme KBA.
- 4.** À l'heure actuelle, seule 186 espèces permettent de qualifier les KBA mondiales existantes selon l'évaluation par rapport à la norme mondiale KBA, dont 142 sont des oiseaux. Ce chiffre pourrait passer à 4 052 espèces si toutes les KBA faisaient l'objet d'une évaluation exhaustive. L'identification des KBA au sein du réseau actuel d'aires protégées pourrait ajouter 1 979 espèces supplémentaires susceptibles de qualifier ces aires protégées de KBA.
- 5.** Parmi les zones prioritaires pour l'extension des aires protégées identifiées par l'analyse de planification systématique de la conservation de NaturaConnect, 46,4 % pourraient potentiellement être classées comme KBAs, principalement en Europe du Sud. Cela ajouterait 63 espèces supplémentaires pouvant être classées comme KBA, en plus de celles qui pourraient être classées dans les KBA ou aires protégées existantes si elles étaient pleinement évaluées.

En conclusion, ces résultats montrent que les plus grandes aires protégées qui ne sont actuellement pas reconnues comme des KBA en Europe sont susceptibles de répondre aux critères de ces zones, car elles abritent des populations d'espèces d'importance mondiale. Avec les KBA existantes, elles préservent bon nombre des espèces potentielles qui pourraient permettre à des sites d'être classés comme KBA en Europe, bien qu'il existe certaines zones importantes en dehors des réseaux actuels de aires protégées et de KBA qui pourraient également répondre aux critères de ce statut. Toutefois, cette analyse préliminaire repose sur les espèces évaluées dans la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN, qui n'est pas exhaustive pour l'ensemble des espèces

en Europe. De nombreuses plantes et invertébrés ne sont pas évalués dans la Liste rouge, et il est probable que d'autres espèces puissent être découvertes et que des sites supplémentaires soient identifiés si des données supplémentaires sur les espèces non évaluées sont incluses.

Nos résultats soulignent la nécessité réelle de mettre à jour les réseaux nationaux de zones clés pour la biodiversité (KBA) à travers l'Europe, et invitent les pays à le faire dans le cadre de la planification de l'initiative «30 x 30 » prévue par le Pacte vert pour l'Europe et le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

GLOSSAIRE

APDB – Base de données des paramètres d'évaluation KBA

CDB – Convention sur la diversité biologique

CSRD – Directive sur la Publication de Rapports sur la Durabilité des Entreprises

ESRS – Normes de déclaration en matière de durabilité environnementale

UE – Union européenne

ZICO – Zone importante pour la biodiversité et les oiseaux

IUCN – Union internationale pour la conservation de la nature

KBA – Zones clés pour la biodiversité

CMBKM – Cadre Mondial de Kunming-Montréal pour la Biodiversité

SAC – Zones spéciales de conservation

SCP – Planification systématique de la conservation

SPA – Zones de protection spéciale

TEN-N – Réseau transeuropéen de la nature

WDPA – Base de données mondiale des aires protégées

WDKBA – Base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité



Le Pacte vert pour l'Europe a été élaboré afin de guider les pays européens vers un avenir plus propre et plus durable (Fetting, 2020). L'une des priorités clés du Pacte vert est de protéger la biodiversité et les écosystèmes du continent. La stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030, qui vise à établir un réseau plus vaste d'aires protégées à l'échelle de l'UE, tant sur terre qu'en mer, en élargissant le réseau existant des zones Natura 2000 pour inclure davantage de sites, avec une protection stricte des zones présentant une très grande valeur en termes de biodiversité et de climat, constitue un élément central (Commission européenne, 2020). L'UE vise à désigner 30 % de son territoire comme zones protégées d'ici 2030, dont un tiers (10 %) fera l'objet d'une protection stricte (Hermoso et al., 2022). Au cœur de cette stratégie se trouve la mise en place d'un Réseau transeuropéen de la nature (TEN-N) parfaitement intégré. Cette initiative vise à renforcer la cohérence et à étendre le réseau Natura 2000 existant, le plus grand système coordonné d'aires protégées au monde. La clé du succès réside dans la priorité accordée aux efforts visant à étendre le (TEN-N) dans un cadre stratégique qui non seulement comble les lacunes actuelles et répond aux menaces immédiates liées à la perte d'habitats, mais s'aligne également sur les objectifs plus larges de conservation de la biodiversité dans le contexte du changement climatique (Pressey et al., 2007 ; Kujala et al., 2013). Bien que tous les pays d'Europe ne fassent pas partie du Pacte vert pour l'Europe, la plupart de ces autres pays ont des objectifs similaires qui visent également à atteindre les objectifs et cibles du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF-CBD, 2022), et qui visent également à étendre leurs réseaux d'aires protégées afin de soutenir la Cible 3 du KMGBF visant à atteindre 30 % de protection d'ici 2030. La question clé est de savoir où cette extension doit avoir lieu afin de maximiser les avantages en matière de conservation de la biodiversité et de mettre

un terme aux extinctions d'espèces causées par l'homme, un élément clé de l'objectif A du KMGBF.

Le réseau Natura 2000 est le principal outil utilisé pour préserver la biodiversité dans les pays de l'Union européenne. Ce réseau est constitué de sites désignés en vertu des directives « Oiseaux » et « Habitats ». De nombreux sites Natura 2000 sont également des zones importantes pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité (ZICO), sites reconnus comme zones de protection spéciale (ZPS) dans le réseau Natura 2000 par la législation européenne, désignés en vertu de la directive « Oiseaux » (1972). L'approche ZICO a introduit un ensemble de critères standardisés qui a permis d'identifier de manière plus rigoureuse (Tucker, 2023). La directive « Oiseaux » couvre tous les oiseaux sauvages d'origine naturelle et impose des mesures spéciales de conservation des habitats pour 197 taxons (c'est-à-dire espèces et sous-espèces – énumérées à l'annexe I de la directive « Oiseaux ») ainsi que pour d'autres espèces migratrices. Les ZICO ont également été utilisées pour cartographier le réseau initial des zones clés pour la biodiversité (KBA), qui est un réseau mondial de sites d'importance mondiale pour la biodiversité (UICN 2016). Ce réseau initial de KBA a été enrichi par l'inclusion de sites identifiés par le **Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF)** dans son profil écosystémique pour la Méditerranée, ainsi que de certains sites de l'Alliance pour l'extinction zéro (AZE). La directive « Habitats » se concentre sur certains « habitats naturels et espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire », qui comprennent les 233 habitats énumérés à l'annexe I de la directive « Habitats » et les 1 389 espèces énumérées aux annexes II et/ou IV ou V de la directive « Habitats » (qui ne comprennent aucune espèce d'oiseau). Les deux directives s'appuient sur deux approches principales (piliers) pour atteindre leurs objectifs :

1. La protection des sites présentant un intérêt particulier pour la biodiversité et les habitats et espèces visés par la directive « Habitats », grâce à la mise en place du réseau Natura 2000 (au titre de la directive « Habitats »), qui comprend :

- o Des sites d'importance communautaire (SIC) désignés comme zones spéciales de conservation (ZSC) au titre de la directive « Habitats » (pour les habitats énumérés à l'annexe I de la directive « Habitats » et les espèces énumérées à l'annexe II de la directive « Habitats ») ; et

- o Des zones de protection spéciale (ZPS) désignées au titre de la directive « Oiseaux » (pour les taxons d'oiseaux énumérés à l'annexe I de la directive « Oiseaux » et pour les espèces migratrices).

2. Des mesures générales de protection applicables à tous les oiseaux (à quelques exceptions près) et une protection renforcée pour certaines espèces non aviaires (énumérées aux annexes IV ou V de la directive « Habitats ») partout où elles sont présentes.

Enfin, le Réseau « Emerald » des zones d'intérêt particulier pour la conservation est un réseau plus vaste de sites répartis à travers l'Europe, utilisé dans des pays hors de l'UE, établi en vertu de la Convention de Berne (1989) et partageant les mêmes principes, objectifs et données. D'une manière générale, ces sites sont équivalents aux sites Natura 2000 et sont souvent regroupés comme tels dans les analyses portant sur la couverture des zones protégées en Europe.

Outre ces réseaux régionaux de sites, les pays peuvent désigner des sites supplémentaires à des fins de conservation au niveau national. Environ 18 % du territoire Européen est couvert par des sites Natura 2000/Réseau Emerald sur terre et environ 11 % en mer,

mais les sites nationaux portent ce chiffre à 26 % du territoire terrestre (Tucker 2023). Ces zones protégées sont fournies à la Base de données mondiale sur les Aires protégées (WDPA) gérée par le PNUE-WCMC. Dans cette étude, nous avons utilisé les données sur les Aires protégées de décembre 2025 issues de cette base de données. Tucker (2023) souligne que toutes les Aires protégées fournies à la WDPA n'ont pas nécessairement pour objectif principal la conservation de la nature (voir également Starnes et al. 2021), bien que le PNUE-WCMC ait clairement indiqué que les pays ne sont pas censés inclure dans la WDPA des sites qui ne répondent pas aux critères de l'UICN ou de la CDB (PNUE-WCMC, 2019).



NaturaConnect est un projet financé par le programme Horizon Europe de l'Union Européenne qui guide le développement du Réseau transeuropéen de la nature (TEN-N). Il utilise des approches de planification systématique de la conservation (SCP) pour analyser les compromis entre les scénarios de développement prévus et la conservation de la biodiversité sur le continent, tout en intégrant les changements prévus dans la répartition des espèces sous l'effet des changements climatiques futurs. Le projet évalue la plupart des espèces européennes pour lesquelles des données de répartition sont disponibles, ainsi que les cartes des habitats et autres écosystèmes d'importance politique (par exemple, les forêts anciennes, les écosystèmes riches en carbone, les habitats des pollinisateurs), et utilise des approches de la SCP fondées sur la complémentarité (Pressey 2007) pour identifier les zones qui maximiseraient les bénéfices en matière de biodiversité en dehors des réseaux existants de sites Natura 2000 et Emerald. De plus amples détails sur la méthodologie de hiérarchisation et les données d'entrée sont décrits dans le livrable 7.1 du projet NaturaConnect (Jung et al., 2024). Dans le cadre de ce processus de planification, une évaluation des zones clés pour la biodiversité (KBA) à travers l'Europe a été intégrée au projet. Les KBAs se sont révélées utiles pour soutenir les processus de SCP car elles revêtent une importance mondiale et sont identifiées selon des critères rigoureux (Plumtre et al. 2024b).

[Les KBA sont des sites d'importance mondiale pour la biodiversité](#) car il s'agit de sites qui abritent des populations ou des étendues importantes d'espèces ou d'écosystèmes menacés ou à aire de répartition restreinte, ou qui présentent une intégrité écologique ou un caractère irremplaçable significatifs, ou encore qui revêtent une importance particulière pour le maintien des processus biologiques (Plumtre et al. 2024a). Les critères des KBAs s'appuient sur des seuils quantitatifs, généralement un pourcentage de la population mondiale

(ou un pourcentage de l'aire de répartition si les données sur la population ne sont pas disponibles) d'une espèce, ou de l'étendue mondiale d'un écosystème.

L'application de critères quantitatifs permet d'établir des comparaisons entre différents sites, pays et régions du monde, ce qui rend les KBA utiles en tant qu'indicateurs pour les accords multilatéraux sur l'environnement (Plumtre et al. 2024a). Ces indicateurs s'inscrivent dans le cadre du KMGBF et des Objectifs de développement durable, et sont également utilisés par le secteur privé. La couverture des KBA par les zones protégées et conservées constitue également la base de plusieurs indicateurs pour les objectifs de développement durable 14 et 15 des Nations unies, ainsi que d'une ventilation de l'indicateur principal pour la cible 3 du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité. Les KBAs sont identifiées comme des zones « sensibles en matière de biodiversité » dans les normes de rapportage sur la durabilité environnementale (ESRS 4) de la directive sur le rapportage en matière de durabilité des entreprises (CSRD), ainsi que dans la taxonomie de l'UE.

Les KBA actuellement répertoriées dans la base de données mondiale des KBA (WDKBA) pour l'Europe proviennent principalement du programme IBA et ont donc été identifiées pour l'essentiel uniquement pour les oiseaux. D'autres sites en Méditerranée ont été identifiés pour un plus grand nombre de groupes taxonomiques grâce à l'élaboration de profils d'écosystèmes menée par le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques pour la région méditerranéenne, considérée comme une zone sensible, et les sites AZE ont été fournis par l'alliance AZE. Actuellement, 686 espèces sont identifiées comme justifiant la désignation de 3 821 sites en tant que KBA en Europe, dont 57 % sont des espèces. Cependant, bon nombre d'entre elles ont été évaluées selon les anciens critères KBA ou les critères IBA et doivent faire l'objet d'une réévaluation et d'une mise à jour selon les critères KBA publiés en 2016

(UICN 2016). En conséquence, les pays ne disposent pas de la plupart des KBA pour d'autres groupes taxonomiques, écosystèmes et sites présentant une intégrité écologique exceptionnelle et un caractère irremplaçable. Lorsque les pays ont procédé à une mise à jour complète de leurs réseaux de KBA, ils ont en moyenne doublé le nombre et la superficie des KBA sur leur territoire (Plumptre et al. 2025)

Dans le cadre du projet NaturaConnect, nous avons perfectionné et étendu un outil de cadrage des KBA afin d'identifier les sites susceptibles de constituer de KBA. Cet outil permet de recenser les espèces potentielles qui pourraient faire d'un site une KBA

en appliquant certains (mais pas tous) des critères de KBA, et d'évaluer si ces espèces dépassent les seuils en pourcentage requis pour potentiellement répondre aux critères de KBA. Nous avons appliqué cet outil aux KBA et aux zones protégées existantes à travers l'Europe, ainsi qu'aux zones identifiées par l'analyse SCP de Natura Connect comme importantes pour la conservation de la biodiversité. Notre analyse, décrite ici, a permis d'identifier les zones protégées supplémentaires susceptibles d'être des KBA, ainsi que les zones situées en dehors du réseau de zones protégées mais incluses dans les résultats SCP de Natura Connect.



OUTIL DE CADRAGE KBA

Le Secrétariat du programme KBA, basé à Cambridge, au Royaume-Uni, a mis au point un outil d'évaluation des zones clés pour la biodiversité ; KBA (Programme KBA 2025). Cet outil utilise les données de la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Liste rouge de l'UICN – 2025) pour toutes les espèces disposant d'une carte de répartition (environ 95 000 espèces, comprenant des espèces terrestres, d'eau douce, marines et souterraines). Des cartes de la superficie de l'habitat (AoH) sont calculées pour chaque espèce à partir des données de la Liste rouge de l'UICN concernant les habitats utilisés par l'espèce, ainsi que ses limites altitudinales de répartition et sa carte de répartition (Brooks et al. 2019). Les données relatives à l'AOH et à la carte de répartition sont ensuite intégrées dans une base de données de paramètres d'évaluation (APDB) à l'échelle d'une grille hexagonale de cellules espacées de 2,5 km², en calculant l'aire de répartition et l'AoH de chaque espèce au sein de chaque cellule. L'outil de cadrage de KBAs prend un polygone SIG d'un ou plusieurs sites et interroge chaque site pour additionner la superficie de l'aire de répartition et de l'AOH de chaque espèce présente sur le site à partir des cellules hexagonales qui s'y recoupent, ainsi que le pourcentage de l'aire de répartition mondiale ou de l'AOH pour chaque espèce. L'outil de cadrage KBA identifie les espèces potentielles qui permettent de qualifier un site de KBA en évaluant le pourcentage de l'aire de répartition mondiale et de l'AoH sur un site par rapport aux seuils définis dans les différents critères KBA. Il fournit en sortie une liste des sites susceptibles d'être des KBA potentielles pour lesquelles les critères KBA pourraient être remplis, ainsi qu'une liste des espèces pouvant être présentes sur chaque site, avec celles qui pourraient permettre de qualifier le site de KBA (les deux sous forme de fichiers .csv). Un géopackage est également fourni,

qui contient des données pour chacun sites sur les critères susceptibles d'être remplis, le nombre d'espèces potentiellement éligibles ainsi que des statistiques supplémentaires telles que le caractère irremplaçable du site (Baisero et al. 2021) et d'autres indicateurs tels que le score STAR du site (Mair et al. 2022).

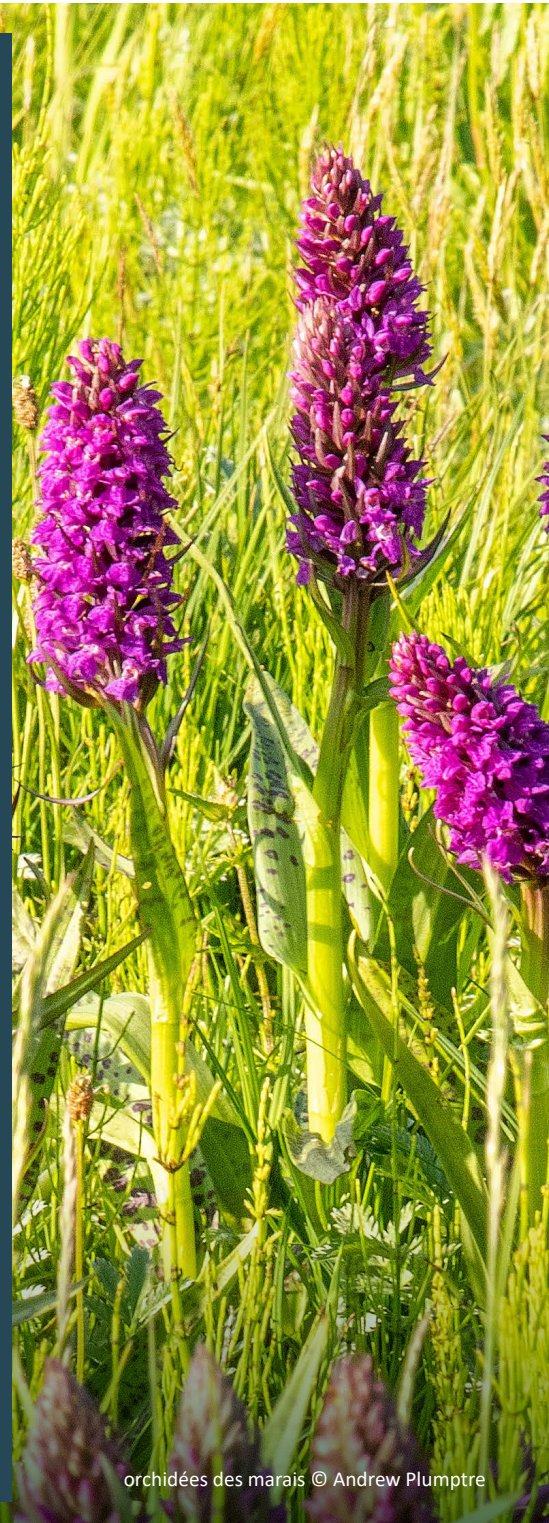
Les critères pris en compte comprennent le critère A1 (espèces menacées figurant sur la Liste rouge de l'UICN ; des seuils de pourcentage différents s'appliquent aux espèces CR/EN et aux espèces VU : sous-critères A1a à A1e), le critère B1 (espèce unique à aire de répartition géographique restreinte), le critère B2 (espèces à aire de répartition géographique restreinte au sein d'un groupe taxonomique) et le critère B3 (espèces limitées à une écorégion ou une bio région). L'outil de cadrage KBA identifie uniquement les sites susceptibles de répondre aux critères de qualification en tant que KBA. Pour qu'un site soit reconnu et publié en tant que KBA dans le WDKBA, il faut également disposer d'une confirmation relativement récente de la présence de l'espèce sur le site et de la présence d'un nombre suffisant d'unités de reproduction de l'espèce pour permettre le maintien de la population (ce nombre varie en fonction du critère KBA). Un proposant de KBA peut donc utiliser les résultats de l'outil pour établir une liste restreinte d'espèces à évaluer, puis rechercher des informations à l'appui pour confirmer que l'espèce est présente sur le site et qu'il existe suffisamment d'unités reproductrices pour que le site soit admissible en tant que KBA. Les analyses présentées dans ce rapport n'ont pas confirmé ces informations supplémentaires et n'identifient donc que les KBA potentielles et les espèces susceptibles de les qualifier.

RÉALISATION D'ANALYSES PRÉLIMINAIRES KBA

Nos analyses ont porté sur l'ensemble de l'Europe telle qu'elle est définie par le projet NaturaConnect, c'est-à-dire tous les États membres de l'UE ainsi que le Royaume-Uni, la Norvège, la Suisse, l'Islande et les pays des Balkans. Alors que les analyses de NaturaConnect se concentraient principalement sur la conservation terrestre, nos analyses ont porté

à la fois sur les milieux terrestres et marins afin de recenser les KBA existantes et les Aires protégées existantes ; les résultats sont présentés séparément pour chaque milieu. Nous avons mené trois grandes analyses afin d'identifier les KBA potentielles à travers l'Europe, comme suit :

- 1. Définition des zones clés pour la biodiversité existantes.** Cette analyse avait pour objectif d'identifier les espèces supplémentaires susceptibles de permettre à des sites existants d'être classés comme zones clés pour la biodiversité. Nous avons examiné le dernier réseau de zones clés pour la biodiversité publié dans le WDKBA (septembre 2025).
- 2. Recensement des aires protégées existantes et des OECM.** Cette analyse visait à déterminer quelles aires protégées existantes pourraient être considérées comme de KBA. Nous avons recensé toutes les aires protégées et les OECM issues de la WDPCA (UICN et PNUE-WCMC 2025). Certaines aires protégées en Europe sont déjà reconnues comme de KBA et nous les avons identifiées en combinant les couches KBA et WDPA afin de recenser les aires protégées offrant une couverture KBA complète (> 98 % de couverture).
- 3. Définition du champ d'application des résultats de NaturaConnect.** Les analyses SCP de NaturaConnect fournissent des résultats pour des cellules sélectionnées de 1km² qui constituent la meilleure solution compte tenu de certaines contraintes (scénarios de développement et de changement climatique). Les partenaires du projet de l'IIASA chargés de ces analyses SCP (dans le cadre du WP7 de NaturaConnect, tâche 7.3) nous ont fourni des résultats harmonisés pour l'ensemble des scénarios (O'Connor et al., 2026). Nous avons ensuite défini la portée de cette solution harmonisée pour les cellules situées en dehors du réseau actuel d'aires protégées. Nous avons sélectionné les cellules de 1km² situées à l'intérieur de cellules individuelles de 10x10 km utilisées par l'UE comme grille standard à l'échelle du continent. Les résultats de cette délimitation varient en fonction de la taille des « cellules » : plus une cellule est grande, plus elle a de chances d'être qualifiée comme KBA. Nous avons sélectionné les cellules de 1 km² au sein de la grille 10x10 comme échelle susceptible d'être utile pour identifier les zones potentielles pouvant être de KBA en dehors des aires protégées existantes et où des sites spécifiques pourraient être délimités à la lumière de ces résultats.



orchidées des marais © Andrew Plumpton

Les travaux préliminaires ont porté sur 39 pays d'Europe, soit les mêmes pays qui font l'objet de toutes les autres analyses de NaturaConnect.

DÉFINITION DU CHAMP D'APPLICATION DES KBA EXISTANTES

Au total, 3 821 zones d'importance pour la biodiversité (KBA) existantes sont répertoriées dans la WDKBA pour ces 39 pays. Comme indiqué plus haut, la plupart d'entre elles sont des zones d'importance internationale (IBA), des sites du CEPF et des sites AZE. Les KBAs couvrent actuellement 19,6 % du territoire européen et 11,2 % de la zone économique exclusive (ZEE) des pays exerçant leur juridiction sur certaines parties de la mer.

À l'heure actuelle, 836 soit (21,9 %) de ces KBAs sont reconnues comme des KBAs mondiales, là encore principalement pour des espèces d'oiseaux. Parmi les 2 520 restantes (66,0 %), 2 520 sont considérées comme des KBAs régionales pour les espèces répertoriées sur ces sites, ce qui signifie que les données existantes indiquent qu'elles ne répondent pas aux critères des KBAs Mondiales. Conformément à la norme KBA, ces sites sont classés comme des KBA régionales. À l'heure

actuelle, les données disponibles dans la base WDKBA sont insuffisantes pour les 465 sites restants (12,2 %) afin de déterminer leur statut Mondial ou régional.

Notre analyse de l'ensemble des KBAs existantes montre qu'un nombre important d'entre elles pourraient potentiellement être classées comme KBAs mondiales. Nous avons estimé que 2 538 (66,4 %) des KBAs existantes pourraient potentiellement être classées comme KBAs mondiales (selon les critères A1, B1, B2 et/ou B3), si tous les groupes taxonomiques inclus dans l'outil d'analyse étaient évalués. Cependant, 836 sites existants répondent aux critères de KBAs mondiales selon des critères que l'outil d'évaluation ne peut actuellement pas appliquer (par exemple, le critère D1a pour les agrégations d'espèces, qui exige le nombre d'individus matures et non des estimations de population basées sur la superficie). Parmi ceux-ci, 310 sites ne figurent pas parmi les sites identifiés comme KBAs mondiales potentielles dans les analyses de cadrage. Par conséquent, en incluant toutes les KBA Mondiale existantes

Si l'on ajoute les KBAs identifiées comme pouvant potentiellement être considérées comme des KBA mondiales, le nombre de KBA existantes en Europe qui répondent déjà ou pourraient potentiellement répondre aux critères des KBAs mondiales passerait à 2 848 (74,5 %).



Lézard des rochers d'Aran © Thomas Florion

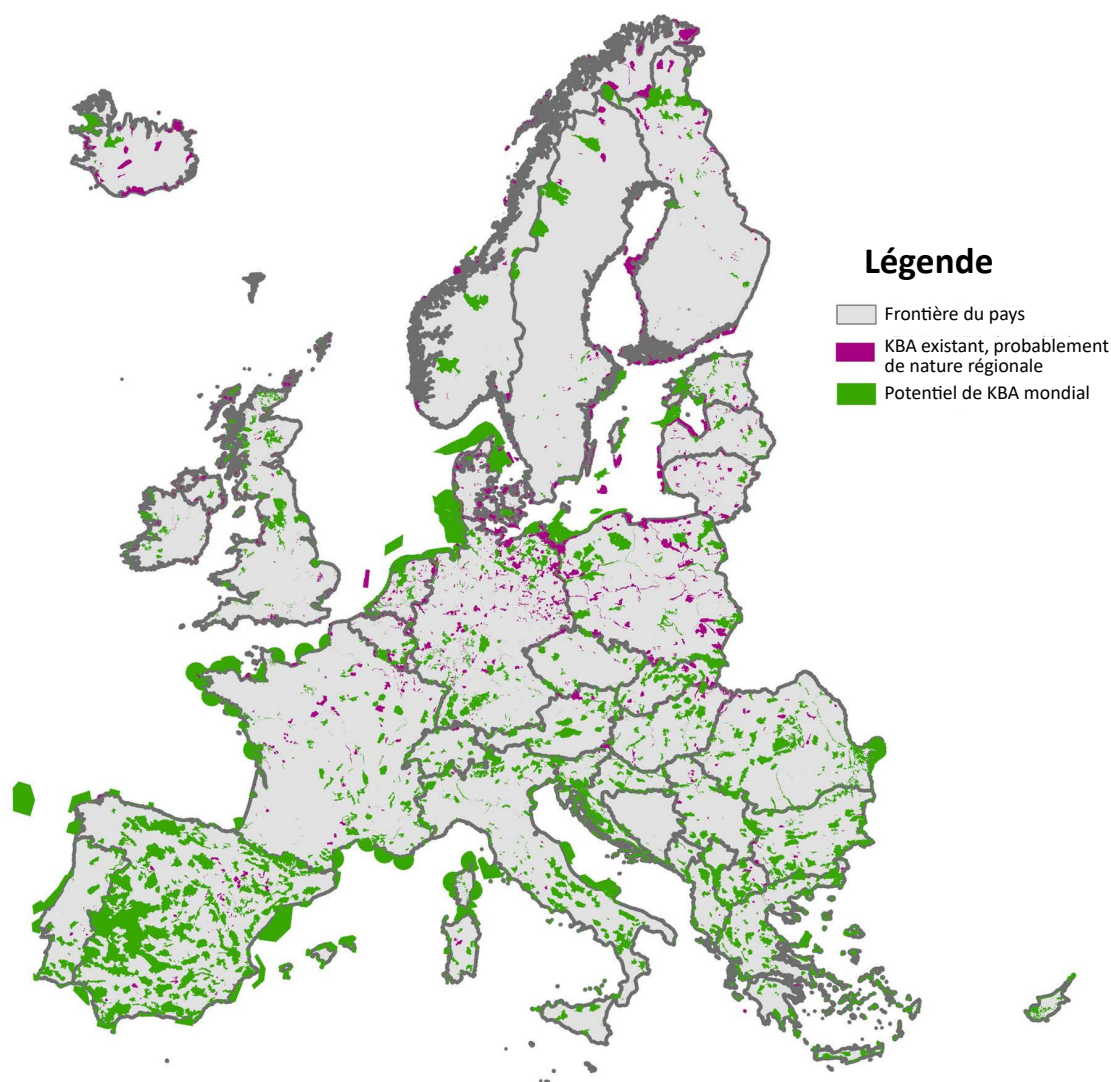


Figure 1. Zones clés pour la biodiversité existantes susceptibles d'être classées comme KBA mondiales (vert foncé) d'après les résultats de l'outil d'évaluation préliminaire des KBAs. Les KBAs qui, selon l'évaluation préliminaire, ne remplissaient pas les critères pour être classées comme sites mondiaux étaient plus nombreuses en Europe du Nord (violet).

À l'heure actuelle, 186 espèces permettent de qualifier les KBAs existantes de KBAs mondiales à travers l'Europe, dont 142 (76,3 %) sont des espèces d'oiseaux. L'analyse de toutes ces KBAs montre que 3 915 espèces (tableau 1) évaluées dans la Liste rouge de l'UICN pourraient permettre de qualifier des sites de KBA, parmi lesquelles figurent 49 des espèces existantes qui permettent déjà de qualifier ces sites.

Cela permet d'identifier 4 052 espèces susceptibles de répondre aux critères des KBAs existantes à travers l'Europe. Il convient de noter que davantage d'espèces d'oiseaux ont été identifiées comme répondant aux critères de KBAs dans le cadre des évaluations actuelles des KBAs plutôt que par le biais de l'outil de cadrage (142 contre 30), car pour ce groupe

taxonomique, de nombreuses espèces disposent d'estimations de population à l'échelle mondiale et au niveau des sites, et il est possible d'utiliser le nombre d'individus matures comme paramètre d'évaluation. De nombreux oiseaux répondent également aux critères des KBAs en raison de leurs regroupements (critère D1), ce qui nécessite de connaître le nombre d'individus matures et ne peut être évalué à l'aide de l'outil de cadrage de KBAs. De nombreuses espèces de plantes, de champignons et d'invertébrés n'ont pas non plus été évaluées dans la Liste rouge de l'UICN et nous nous attendrions donc à ce qu'il y ait davantage d'espèces potentielles pouvant qualifier des sites si les pays s'attelaient à la mise à jour de leurs réseaux de KBA en Europe.

Tableau 1. Nombre d'espèces permettant actuellement de désigner des sites comme KBA en Europe, comparé à celles qui pourraient potentiellement permettre de désigner des sites comme KBA selon l'outil de délimitation des KBA.

Règne	Embranchement	Classe	Nombre actuelle de KBA éligibles sous les Espèces	Nombre d'espèces susceptibles de répondre aux critères KBA d'après l'étude préliminaire	
Règne animal	Annelidés		0	2	
	Arthropodes		0	923	
	Chordés	Actinoptérygiens		20	362
		Amphibiens		2	32
		Oiseaux		142	30
		Chondrichthyens		0	34
		Mammifères		1	51
		Petromyzonti		0	8
		Reptiles		0	33
	Cnidaires		0	1	
Mollusques		12	1,606		
Fungi	Ascomycètes		0	3	
	Basidiomycètes		0	61	
Plantes	Anthocérotes		0	1	
	Bryophytes		0	55	
	Marchantiophyta		0	17	
	Trachéophytes		9	696	
Total			186	3,915	

DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE DES AIRES PROTÉGÉES EXISTANTES ET DES MESURES DE CONSERVATION ALTERNATIVES (OECM)

Nous avons recensé 166 116 zones protégées et mesures de conservation alternatives (OECM) à travers l'Europe, dont 157 479 (94,8 %) sont terrestres et 8 673 (5,2 %) marines ou côtières. Bon nombre de ces sites se chevauchent, ce qui complique l'analyse des données, et en particulier celle de la superficie couverte. Nous avons donc regroupé toutes les zones protégées en une seule couche qui a servi à calculer les valeurs de couverture. En moyenne, les zones protégées couvrent 25,5 % des terres et 16,8 % des mers par pays, selon notre calcul de couverture basé sur le SIG.

Parmi ces zones protégées existantes, 19 655 (11,8 %) sont entièrement situées à l'intérieur de zones

d'importance mondiale (KBA) (couverture > 98 %), 21 429 (12,9 %) sont partiellement couvertes par de KBAs (2 à 98 %), et les 125 032 restantes (75,3 %) se trouvent en dehors de toute KBA (couverture < 2 %). En évaluant le nombre de KBA couvertes par des zones protégées, on constate que 1 514 (39,6 %) sont entièrement couvertes par des zones protégées, 2 122 (55,5 %) sont partiellement protégées (couverture de 2 à 98 %), et seules 186 (4,8 %) ne sont absolument pas protégées (couverture < 2 %). Si l'on évalue la superficie totale des KBA au niveau national, on constate qu'en moyenne, 76,8 % de la superficie des KBA par pays sont actuellement couvertes par des zones protégées.

Notre analyse a permis d'identifier 16 450 (9,9 %) zones protégées susceptibles de répondre aux critères de KBAs mondiales, dont 12 468 (7,5 %) s'ajoutent aux zones protégées existantes déjà entièrement couvertes par les KBAs. Parmi celles-ci, on estime que 8,9 % des zones protégées terrestres et 27,8 % des zones protégées côtières et marines pourraient être classées comme KBA mondiales. Cependant, de nombreuses zones protégées en Europe sont de petite taille, et lorsque l'on compare la superficie des zones protégées et celle des KBAs, on constate que ce sont généralement les sites les plus vastes qui sont des KBAs potentielles (figure 2). Si leur statut de KBA était confirmé, ces sites ajouteraient 3 033 675 km² supplémentaires de zones protégées reconnues comme KBA, soit environ 65,8 % de la superficie totale des zones protégées en Europe. Combinée aux KBAs existantes, l'étendue des KBAs dans les zones protégées pourrait atteindre 79,4 % de la couverture totale actuelle. Sur ce total, 71,6 % de la superficie terrestre et 87,6 % de la superficie côtière et marine des zones protégées pourraient potentiellement être considérées comme des KBAs. Le pourcentage moyen de la superficie de chaque pays qui est actuellement,

ou pourrait être, éligible au statut de KBA mondiale est de 69,6 %. Guernesey, Jersey, l'Islande, le Luxembourg et la Lituanie affichent les pourcentages les plus faibles (<20 %), tandis qu'Andorre, Gibraltar et Monaco pourraient atteindre une couverture potentielle de 100 %, Chypre de 99 %, et la Macédoine du Nord et le Monténégro de 97 %.

L'analyse préliminaire de l'ensemble des zones protégées en Europe a permis d'identifier 5 776 espèces susceptibles de justifier la désignation d'un ou plusieurs sites en tant que KBA. Parmi celles-ci, 3 797 espèces figuraient également parmi les espèces susceptibles de justifier la désignation de KBA lors de l'analyse préliminaire (ci-dessus), et 1 979 espèces s'ajoutaient à celles susceptibles de justifier la désignation de KBA existantes. Trente espèces supplémentaires ne concernaient que des KBAs existantes, mais ne concernaient aucune zone protégée (tableau 2). Entre les zones protégées et les plusieurs zones protégées ou KBA, les nombres les plus importants se trouvant chez les Mollusques, Arthropodes, Trachéophytes et Actinoptérygiens (tableau 2).

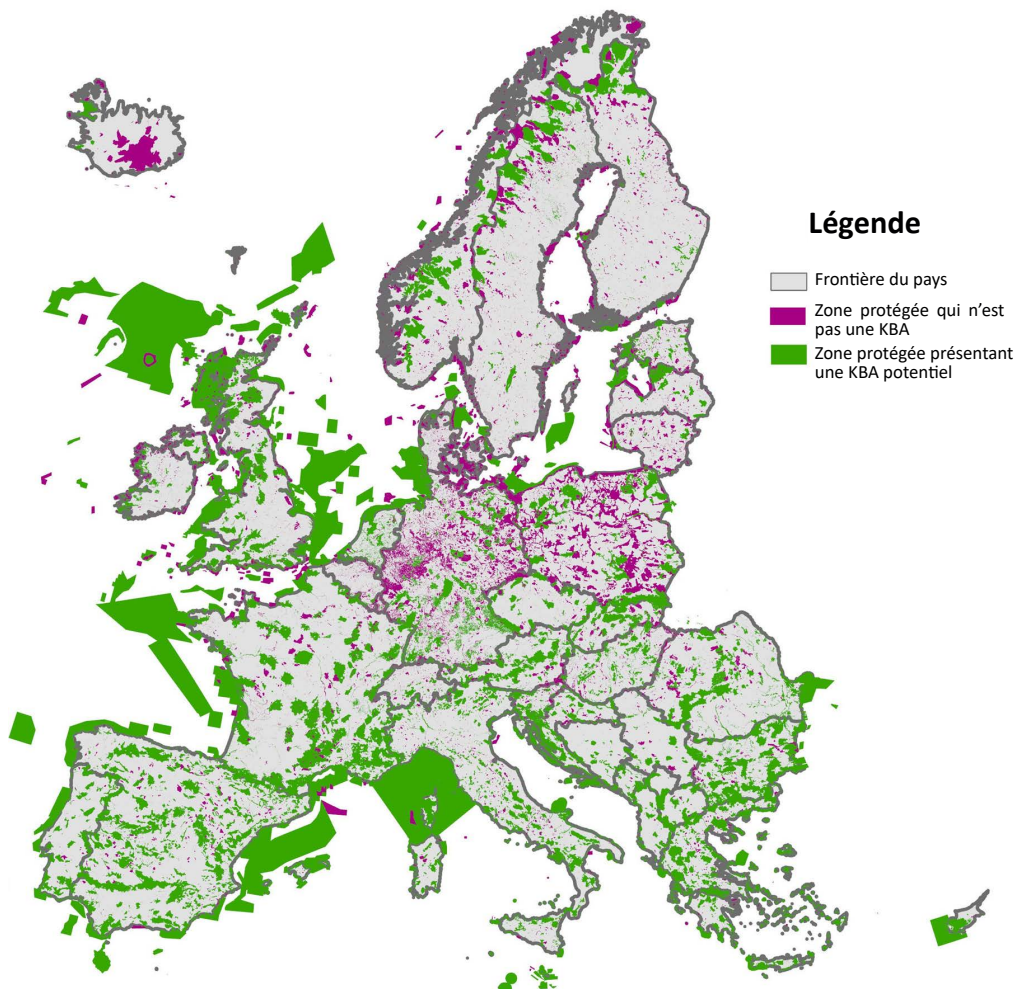
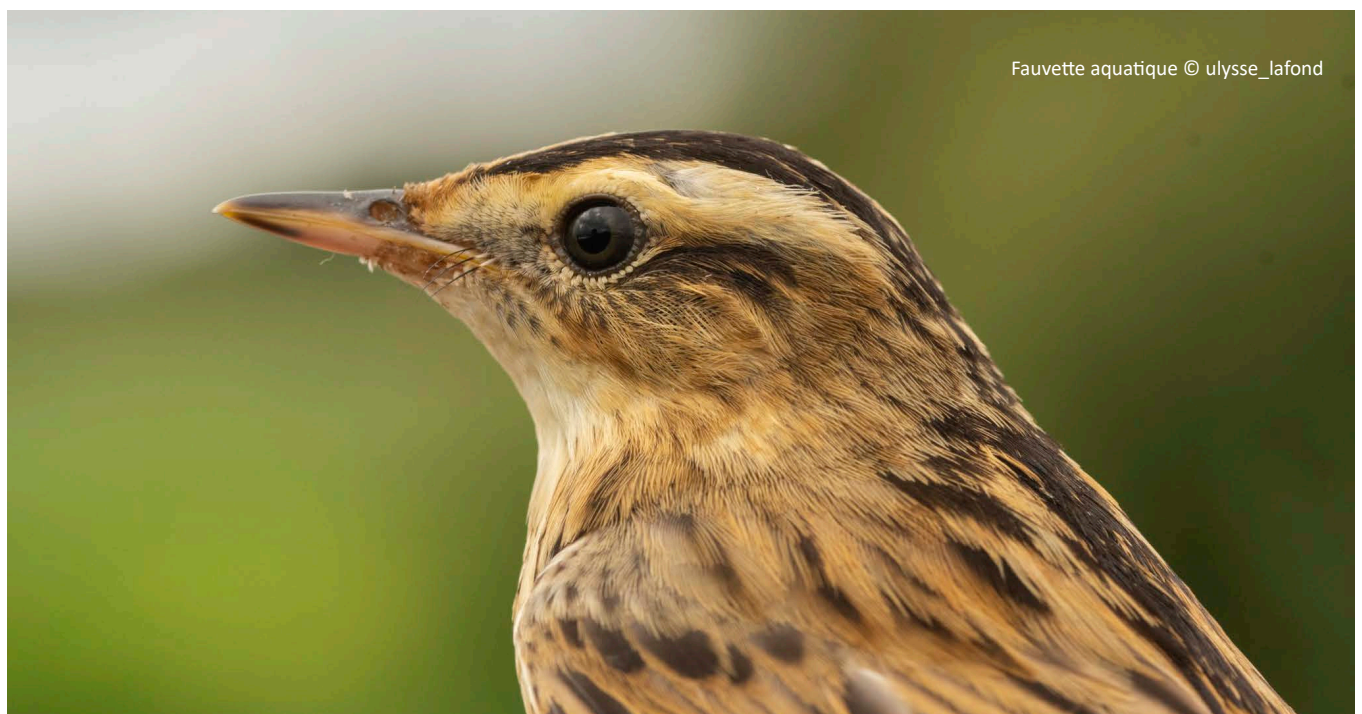


Figure 2. Cartographie des zones protégées terrestres et marines existantes en Europe, mettant en évidence celles qui pourraient être considérées comme des zones d'importance mondiale pour la biodiversité (KBA) (vert foncé).

Tableau 2. Nombre d'espèces pouvant potentiellement justifier la création d'aires protégées (AP) et de zones d'importance pour la biodiversité (KBA), en distinguant celles qui ne justifient que la création de KBA, celles qui ne justifient que la création d'AP et celles qui justifient à la fois la création de KBA et d'AP.

Règne	Embranchement	Classe	KBA, mais pas PA	PA, mais pas KBA	PA et KBA	Nombre total	
Animalia	Annelidés				2	2	
	Arthropodes		4	553	889	1,446	
	Chordés	Actinoptérygiens		1	108	348	457
		Amphibiens			8	32	40
		Oiseaux			26	28	54
		Chondrichthyens			52	12	64
		Mammifères			14	49	63
		Petromyzonti			1	8	9
		Reptiles			26	31	57
	Cnidaria				6	6	
	Echinodermata				3	3	
	Mollusca		20	662	1,563	2,245	
Fungi	Ascomycota			7	3	10	
	Basidiomycota		1	15	60	76	
Plantes	Anthocerotophyta				1	1	
	Bryophyta			50	54	104	
	Marchantiophyta			19	17	36	
	Tracheophyta		4	459	670	1,133	
Total			30	2,009	3,767	5,806	



Fauvette aquatique © ulyse_lafond

DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE DE LA SOLUTION NATURACONNECT

Le processus de planification NaturaConnect a permis d'élaborer plus de 100 scénarios proposant différentes solutions et identifiant les zones où il convient de donner la priorité à la conservation. L'équipe chargée de ces analyses a fourni une couche de solutions harmonisée couvrant une superficie de 2 223 601 km². Une grande partie de cette solution se situe à l'intérieur des zones protégées existantes (70,0 %) et seuls 666 134 km² (30,0 %) se trouvent en dehors. En analysant conjointement la superficie de la

solution NaturaConnect située à la fois en dehors des KBA et des zones protégées, on constate que seuls 605 267 km² (27,2 %) se trouvent en dehors des deux. Une analyse de la solution NaturaConnect située en dehors du réseau actuel de zones protégées a permis d'identifier 308 576 km² (46,3 % de la superficie hors zones protégées) pouvant potentiellement être considérés comme de KBA mondiales (tableau 3). Ces sites se trouvent principalement en Europe du Sud (figure 3).

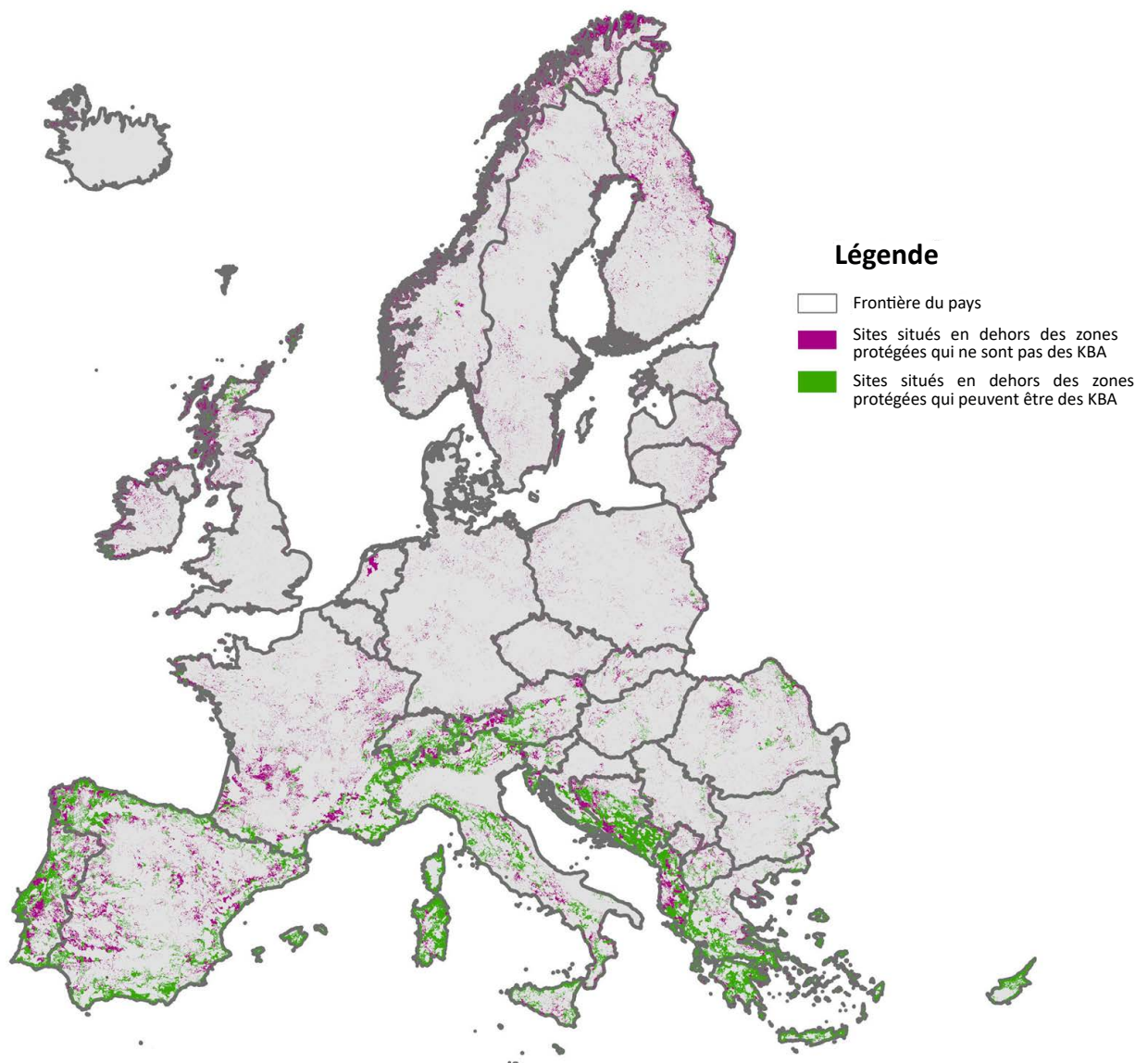


Figure 3. Définition du périmètre de la solution harmonisée NaturaConnect, axée sur la zone d'application située en dehors des aires protégées existantes. Les zones susceptibles d'être qualifiées d'aires protégées mondiales sont indiquées en vert foncé.

Nous présentons en détail l'analyse de la solution harmonisée NaturaConnect dans le tableau 3. Nous y examinons la part de l'ensemble de la solution susceptible d'être identifiée comme de KBAs, ainsi que la part de la solution située dans des zones protégées et de KBAs existantes qui pourrait répondre aux critères de sélection de KBAs en utilisant la même méthode d'évaluation que celle appliquée à la solution en dehors de ces zones. Nous avons constaté qu'un pourcentage relativement constant de la solution, compris entre 40 et 50 %, pourrait répondre aux critères de sélection de KBAs mondiales

(Tableau 3). Le fait que seulement 48 % de la solution NaturaConnect située dans les KBAs ait été identifiée comme pouvant potentiellement être qualifiée de KBA mondiale s'explique en partie par le fait que l'outil de délimitation ne peut pas appliquer tous les critères des KBA, mais aussi parce que la solution NaturaConnect n'aura pas identifié de cellules de 1 km² dans l'ensemble de chaque KBA, de sorte que beaucoup ne seront que partiellement couvertes par Pourcentage par rapport à la solution totale de NC la solution.

Tableau 3. Superficies et pourcentage de la solution harmonisée NaturaConnect (NC) et des zones susceptibles d'être considérées comme des zones d'importance particulière (KBA) d'après l'analyse préliminaire.

Résultat de l'analyse	Superficie totale de NC Solution (km ²)	Pourcentage par rapport à la solution totale de NC	Zone potentielle de KBA à l'échelle mondiale Km ²	Pourcentage total de la solution de NC pouvant être KBAs
NC solution	2,223,601	100.0	989,457	44.5
Solution NC recoupée par des zones protégées (APs)	1,557,467	70.0	617,201	39.6
Solution NC coupée par l'élément existant KBAs	772,594	34.7	371,979	48.1
Solution NC recoupée par les APs et les KBAs	711,727	32.0	332,435	46.7
Solution NC non coupée par les APs	666,134	30.0	308,576	46.3
Solution NC non recoupée par les APs ou les KBA	605,267	27.2	269,616	44.5
Solution NC hors APs et KBAs, et non pas KBA potentielle	335,651	15.1	0	0.0



Southern Marbled Newt © Borja Fierro

Au total, 3 726 espèces pourraient permettre de désigner des sites situés en dehors du réseau actuel d'aires protégées comme de KBAs, d'après l'analyse préliminaire. Bon nombre d'entre elles sont également des espèces qui pourraient justifier la désignation d'aires protégées et de KBAs existantes (Tableau 4). Seules 63 espèces sont uniques et ne figuraient pas parmi les espèces susceptibles de justifier la désignation de zones clés pour la Biodiversité KBA au sein du réseau d'aires protégées. Parmi celles-ci, 48 sont des mollusques, sept sont des plantes et six sont des Arthropodes (Tableau 4). Au total, 5 869 espèces pourraient potentiellement justifier la désignation de sites au sein des aires protégées, des zones KBA et en

dehors de ces réseaux à travers l'Europe (Tableau 4).

Ces espèces ne comprennent que celles évaluées dans la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN ; il existe probablement d'autres espèces, notamment des plantes, des invertébrés et des champignons, qui pourraient permettre de désigner des sites comme KBA mais qui n'ont pas été évaluées dans la Liste rouge de l'UICN et ne sont donc pas prises en compte dans l'outil de délimitation de KBA. Étant donné que le nombre actuel d'espèces éligibles aux KBAs mondiales en Europe n'est que de 186, cela indique qu'un travail considérable est nécessaire pour mettre à jour les réseaux de KBA Européens.

Tableau 4. Groupes d'espèces susceptibles de faire entrer des sites dans la catégorie de KBA en dehors du réseau actuel d'aires protégées (AP) et de KBA, comparés à ceux situés à l'intérieur de ces réseaux.

Règne	Embranchement	Classe	Uniquement hors des zones APs et KBAs	Uniquement dans les APs et les KBAs	Commun à tous les domaines	Total	
Animal	Annélides			1	1	2	
	Arthropodes		6	486	960	1,452	
	Chordés	Actinoptérygiens			136	321	457
		Amphibiens			13	27	40
		Oiseaux			29	25	54
		Chondrichthyens			64		64
		Mammifères			20	43	63
		Pétromyzonte			5	4	9
		Reptiles			23	34	57
	Cnidaires				6	6	
	Échinodermes				3	3	
Mollusques		48	723	1,522	2,293		
Champignons	Ascomycètes			5	5	10	
	Basidiomycètes		2	56	20	78	
Plante	Anthocérotes				1	1	
	Bryophytes			33	71	104	
	Marchantiophyta			6	30	36	
	Trachéophytes		7	534	599	1,140	
Total			63	2,143	3,663	5,869	

L'INTÉRÊT DE METTRE À JOUR LES RÉSEAUX KBAS DANS TOUS LES PAYS EUROPÉENS

À l'heure actuelle, 24 % de la superficie totale de KBAs ne sont pas couverts par des aires protégées, et nous avons démontré que 74,5 % de cette superficie pourraient potentiellement être classés comme KBAs mondiales. L'analyse NaturaConnect identifie les zones d'Europe où il est nécessaire de préserver la plus grande partie de la biodiversité du continent de la manière la plus efficace possible afin de guider l'expansion de 30 x 30 des aires protégées et conservées ; en nous appuyant sur ces résultats, nous constatons que 44 % supplémentaires de cette solution se situent en dehors des aires protégées et de KBAs existantes (269 600 km²). Ces zones devraient être au centre des efforts d'extension des réseaux d'aires protégées et conservées afin d'atteindre une couverture de 30 % dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe et du Cadre mondial pour la gestion des zones biologiquement importantes (KMGBF) de la CDB. Il a été estimé que 12 468 aires protégées supplémentaires pourraient être considérées comme de KBAs, portant ainsi à 65 % la superficie des aires protégées répondant aux critères KBAs. Si l'on ajoute à cela les aires protégées existantes qui sont actuellement de KBAs, 79 % de la superficie des aires protégées existantes seraient alors éligibles au statut de KBA mondiales, avec un pourcentage plus élevé (88 %) pour les zones protégées marines et côtières et un pourcentage plus faible (72%) pour les zones protégées terrestres. Cela montre que les grandes zones protégées existantes en Europe se trouvent généralement sur des sites d'importance mondiale pour la biodiversité, même si elles ne sont pas encore reconnues comme telles, mais que nous n'avons pas encore conservé toutes les KBA. En se concentrant sur les KBAs, les gouvernements Européens pourront mieux tirer parti de leurs réseaux d'aires protégées existants pour optimiser la conservation de la biodiversité.

Il est clair que le réseau actuel des ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux) dans les pays Européens nécessite une réévaluation et une mise

à jour. Principalement conçu pour les oiseaux, il ne respecte pas de nombreux critères. De plus, de nombreux sites ont été identifiés il y a plusieurs années et n'ont pas été mis à jour pour tenir compte de l'évolution des effectifs et de la répartition des espèces. Ce travail est en cours. Certains pays Européens, notamment l'Espagne, l'Italie et la Grèce, ont déjà mis en place des Groupes Nationaux de Coordination KBA qui supervisent la mise à jour de leurs réseaux. D'autres pays, comme le Danemark, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, ont des ONG qui ont manifesté leur intérêt pour la création de tels groupes, mais qui recherchent des financements. Nos résultats montrent l'intérêt de mettre à jour les réseaux de KBAs dans tous les pays d'Europe.

La couverture de KBAs par les aires protégées et conservées constitue le fondement de plusieurs indicateurs des Objectifs de développement durable 14 et 15 des Nations Unies, ainsi que d'une ventilation de l'indicateur principal de la cible 3 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Les pays Européens sont donc tenus de rendre compte de cet indicateur dans le cadre de ces deux accords multilatéraux. Des indicateurs similaires, fondés sur les KBAs, sont utilisés par la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS) et la Convention de Ramsar relative aux zones humides.

Les KBAs sont également identifiées comme des zones « sensibles à la biodiversité » dans les normes de rapportage en matière de durabilité environnementale (ESRS 4) de la directive sur le rapportage en matière de durabilité des entreprises (CSRD), ainsi que dans la taxonomie de l'UE, avec les zones marines écologiquement ou biologiquement importantes (EBSA) et les zones de la liste rouge des écosystèmes de l'UICN ou les habitats d'espèces répertoriées dans la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (qui sont scientifiquement reconnues pour leur importance pour la biodiversité).

La plupart des banques utilisent les KBAs pour filtrer les demandes de prêt des entreprises via l'outil [Integrated Biodiversity Assessment Tool \(IBAT\)](#). Par conséquent, les entreprises sont tenues d'éviter ou de minimiser les impacts négatifs sur les zones à forte valeur ajoutée (KBA) et de surveiller ces impacts dans les KBAs où elles opèrent. Elles doivent également évaluer les impacts sur les KBAs au sein de leurs chaînes de valeur. Or, cela est impossible si toutes les KBAs n'ont pas été recensées dans chaque pays.

Si les pays Européens doivent rendre compte de leurs KBAs (Zones Clés pour la biodiversité) comme indicateurs des Objectifs de développement durable des Nations Unies et de la cible 3 du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité, et si les entreprises Européennes doivent rendre compte de leurs impacts sur les KBAs dans le cadre de leur rapport CSRD (Comité de développement durable et de responsabilité élargie des entreprises), il est essentiel que tous les pays Européens mettent à jour leurs réseaux de KBAs. Ces résultats montrent clairement que de nombreux sites ne sont pas encore répertoriés dans la Base de données mondiale des KBAs (WDKBA) et ne sont donc pas accessibles aux entreprises via IBAT (Integrated Biodiversity Assessment Tool). Les entreprises souhaitent connaître l'emplacement de ces sites lors de la planification afin d'évaluer les risques liés à tout investissement et peuvent être frustrées lorsque la communauté de la conservation ne peut pas fournir une évaluation complète de ces sites. Les KBAs étant des sites d'importance mondiale pour la conservation de la biodiversité, la mise à jour du réseau facilitera également la planification de la protection stricte des KBAs (30 x 30) et des 10 % prévue par le Pacte vert pour l'Europe, ainsi que l'identification d'autres mesures de conservation efficaces par zone (OECM) dans chaque pays.

La mise à jour des inventaires nationaux des KBAs (Zones Clés pour la biodiversité) implique généralement la création d'un Groupe National de Coordination KBA, réunissant tous les acteurs concernés. Ce groupe inclut généralement des scientifiques d'institutions disposant de données sur la répartition de la biodiversité, des spécialistes de la conservation au sein des gouvernements et des ONG, et parfois des représentants des communautés locales ou du secteur privé. Il identifie et obtient ensuite les financements nécessaires à la mise à jour du réseau des KBAs dans le pays. Compte tenu des impacts potentiels sur le secteur privé, un financement partiel des entreprises peut être envisagé. Lors de l'identification des KBAs, les pays constituent généralement de petits groupes

d'experts en taxonomie qui appliquent les critères de KBAs aux espèces pour lesquelles ils disposent de données. Une formation d'environ quatre jours est ensuite dispensée à ces experts, qui travaillent ensuite pendant un à deux ans à l'identification de KBAs et à leur proposition formelle de publication dans la [Base de données mondiale des KBAs](#) (WDKBA par son acronyme en anglais). Il est important de réunir régulièrement ces groupes afin d'examiner les sites communs susceptibles d'être identifiés, d'harmoniser leurs limites et de proposer un site unique. Une fois les limites communes définies, les sites sont officiellement proposés dans la Base de données mondiale des KBAs, où ils sont examinés afin de vérifier la bonne application des critères des KBAs et d'être ensuite validés comme KBA. Ce processus a été mis en œuvre avec succès dans onze pays (Plumptre et al., 2025) et est en cours dans onze autres pays, de nombreux autres étant en préparation. Une fois les sites publiés dans la Base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité (KBA), les données sont partagées avec le secteur privé par l'intermédiaire d'IBAT et utilisées pour rendre compte des indicateurs des ODD et du KMGBF.

De nombreux pays priorisent les sites à conserver en fonction de leur importance nationale, régionale et mondiale, mais cette importance n'est pas toujours explicitement définie. L'identification de KBAs (Zones Clés pour la Biodiversité) dans un pays permet de reconnaître les sites abritant des populations d'espèces ou des écosystèmes d'importance mondiale, et pour lesquels le pays a une responsabilité globale en matière de conservation. Si le Fonds de conservation des espèces menacées de Corée (FMEC) veut atteindre son objectif A et stopper immédiatement les extinctions d'espèces menacées d'origine humaine, il est essentiel que ces populations importantes soient identifiées, cartographiées et conservées. Les KBAs contribueront de manière significative au FMEC car, une fois conservées, elles protègent certaines des populations les plus importantes d'une espèce. Le statut de KBA est également précieux pour la sauvegarde des sites en raison de leur reconnaissance et de leur utilisation par le secteur privé. Un nombre croissant d'entreprises privées, de donateurs et de [gouvernements](#) utilisent les KBAs comme outil pour orienter les investissements en matière de conservation à l'échelle mondiale. Il est donc essentiel que les gouvernements Européens mettent à jour leurs réseaux de KBA afin de les rendre exhaustifs et de renforcer ainsi la conservation dans toute l'Europe.

- Baisero, D., Schuster, R. & Plumptre, A.J. (2021) Redefining and Mapping Global Irreplaceability. *Conservation Biology*. 36:e13806 <https://doi.org/10.1111/cobi.13806>
- Brooks, T.M., Pimm, S.L., Akçakaya, H.R., Buchanan, G.M., Butchart, S.H.M., Foden, W., Hilton-Taylor, C., Hoffmann, M., Jenkins, C.N., Joppa, L., Li, B.V., Menon, V., Ocampo-Peñuela, N. & Rondinini, C. (2019). Measuring Terrestrial Area of Habitat (AOH) and Its Utility for the IUCN Red List. *Trends in Ecology & Evolution*, 34, 977–986. <https://doi.org/10.1016/j.tree.2019.06.009>
- CBD (2022) Kunming-Montral Global Biodiversity Framework. <https://www.cbd.int/doc/c/e6d3/cd1d/daf663719a03902a9b116c34/cop-15-l-25-en.pdf>
- European Commission (2020). European Biodiversity Strategy for 2030: Bringing nature into our lives. https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:a3c806a6-9ab3-11ea-9d2d-01aa75ed71a1.0001.02/DOC_1&format=PDF
- Fetting, C. (2020). The European Green Deal. ESDN Report, ESDN Office, Vienna. https://www.esdn.eu/fileadmin/ESDN_Reports/ESDN_Report_2_2020.pdf
- Hermoso, V., Carvalho, S., Giakoumi, S., Goldsborough, D., Katsanevakis, S., Leontiou, S., Markantonatou, V., Rumes, B., Vogiatzakis, I. and Yates, K. (2022). The EU Biodiversity Strategy for 2030: Opportunities and challenges on the path towards biodiversity recovery. *Environmental Science & Policy*, 127, 263-271
- IUCN (2016). A Global Standard for the Identification of Key Biodiversity Areas, Version 1.0. First edition. Gland, Switzerland: IUCN. <https://portals.iucn.org/library/node/46259>
- IUCN. (2025). The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2025-2. <https://www.iucnredlist.org>.
- Jung, M., Davoli, M., Cavalcante, T., O'Connor, L., D'Alessio, A., Cimatti, M., Pacifici, M., Beher, J., Visconti, P., Marco, M. D., & Kujala, H. (2024). Report on network problem formulations, targets and preferences, including guidance and data on targets and optimal TEN-N design criteria. *ARPHA Preprints*, 5, e138574. <https://doi.org/10.3897/arphapreprints.e138574>
- KBA Programme (2025). KBA Programme Annual Report. <https://admin.keybiodiversityareas.org/sites/default/files/2025-10/Annual%20report%202024%20final.pdf>
- Kujala, H., Moilanen, A., Araujo, M. B. and Cabeza, M. (2013). Conservation planning with uncertain climate change projections. *PLoS One*, 8, e53315. 10.1371/journal.pone.0053315
- Langhammer, P. F., Bakarr, M. I., Bennun, L. A., Brooks, T. M., Clay, R. P., Darwall, W., De Silva, N., Edgar, G. J., Eken, G., Fishpool, L. D. C., da Fonseca, G. A. B., Foster, M. N., Knox, D. H., Matiku, P., Radford, E. A., Rodrigues, A. S. L., Salaman, P., Sechrest, W. and Tordoff, A. W. (2007). [Identification and gap analysis of key biodiversity areas: targets for comprehensive protected area systems](#). Gland, Switzerland: IUCN (Best Practice Protected Area Guidelines Series 15).
- Mair, L., Amorim, E., Bicalho, M., Brooks, T. M., Calfo, V., de Capellão, R.T., Clubbe, C., Evju, M., Fernandez, E. P., Ferreira, G. C., Hawkins, F., Jiménez, R. R., Jordão, L. S. B., Kyrkjeeide, M. O., Macfarlane, N. B. W., Mattos, B. C., de Melo, P. H. A., Monteiro, L. M., Lughadha, E. N., ... McGowan, P. J. K. (2023). Quantifying and mapping species threat abatement opportunities to support national target setting. *Conservation Biology*, 37, e14046. <https://doi.org/10.1111/cobi.14046>

- O'Connor, L., Brumm, K., Visconti, P., & Jung, M. (2026). Priority areas for conservation, strict protection and restoration in Europe [Data set]. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.18863403>
- Plumptre, A.J., Baisero, D., Brooks, T.M., Buchanan, G., Butchart, S.H.M, Bowser, A., Boyd, C., Carneiro, A.P.B., Davies, T., Elliot, W., Foster, M., Langhammer, P.F., Marnewick, D., Matiku, P., McCreless, E., Raudsepp-Hearne, C., Tordoff, A.W., Azpiroz, A.B., Trisurat, Y., & Upgren, A. (2024a) Targeting site conservation to increase the effectiveness of new global biodiversity targets. *One Earth*, 7, 11-17. <https://doi.org/10.1016/j.oneear.2023.12.007>
- Plumptre, A.J., Hayes, J., Baisero, D., Rose, R., Holness, S., von Staden, L. & Smith, R.J. (2024b) The strengths and complementarity of Systematic Conservation Planning and Key Biodiversity Area approaches for spatial planning. *Conservation Biology*, 39, e14400. <https://doi.org/10.1111/cobi.14400>
- Plumptre, A.J., Waliczky, Z., Baisero, D., Crowe, O., Kivono, J., Tobar, C., Toscano, M.G., Boulad, N., Costa, H., Davila, C., Dirou, S., Duarte, E., Fierro, K., Castellanos-Castro, C., Haddad, H., Holness, S., Maisels, F., Marnewick, D., Mbende, M., Al Mheiri, M.A., Moundzoho, D., Nampindo, S., Nangendo, G., Ngama, S., Numa, C., Peñaranda, D., Rijal, S., Sánchez-Nivicela, M., Skowno, A., Starnes, T., Texier, N., von Staden, L., Bowser, A., Brooks, T., Bunting, G., Butchart, S.H.M., Cox, N., Elliot, W., Gilbert, J., Langhammer, P., Langrand, O., Neugarten, R., Rao, M., Rodriguez, J.P., Ray, J., della Togna, G., Upgren, A. & Woodley, S. (2025), Changes in Key Biodiversity Area networks following national comprehensive assessments. *Conservation Biology*, e70151. <http://doi.org/10.1111/cobi.70151>
- Pressey, R. L., Cabeza, M., Watts, M. E., Cowling, R. M. and Wilson, K. A. (2007). Conservation planning in a changing world. *Trends in ecology & evolution*, 22, 583-592
- Starnes, T., Beresford, A.E., Buchanan, G.M., Lewis, M., Hughes, A. & Gregory, R.D. (2021). The extent and effectiveness of protected areas in the UK. *Global Ecology and Conservation*, 30. <https://doi.org/10.1016/j.gecco.2021.e01745>
- Tucker, G. (2023) *Nature Conservation in Europe: approaches and lessons*. Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- UNEP-WCMC (2019) *User Manual for the World Database on Protected Areas and world database on other effective area-based conservation measures: 1.6*. Cambridge, UK: UNEP-WCMC.
- IUCN and UNEP-WCMC (2025), *The World Database on Protected Areas (WDPA)* [downloaded December 2025], Cambridge, UK: UNEP-WCMC. Available at: www.protectedplanet.net

PARTENAIRES KBA :



CONSERVATION
INTERNATIONAL



CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND



www.keybiodiversityareas.org